

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Chaseray, 7 mars 1867

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 2 p. (99r, 100v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Chaseray, 7 mars 1867, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45640>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [7 mars 1867](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Chaseray, Alexandre](#)

Lieu de destination Val-Saint-Pierre, Braye-en-Thiérache (Aisne)

Description

Résumé Sur l'élection législative de 1867. Godin annonce à Chaseray qu'au lieu de venir dans le département comme il l'annonçait, Odilon Barrot vient d'envoyer un exprès de Paris pour l'informer de sa renonciation à être candidat à l'élection. Godin explique que « les habiles » ont avancé qu'il ne pouvait espérer que 12 à 15 000 voix et que sa tentative serait déshonorante pour lui, pour l'opposition et pour le département, « et on l'a arrêté quand il mettait le pied en chemin de fer pour venir ». Pour attester qu'il ne s'est pas bercé d'illusions, Godin communique à Chaseray les dépêches télégraphiques qui attestent qu'Odilon Barrot avait accepté la candidature, et il lui indique que la circulaire était chez l'imprimeur et que le serment avait été déposé chez le notaire. Il demande à Chaseray s'il peut être candidat à la place de Barrot et l'informe qu'il a particulièrement des sympathies dans le canton de Wassigny.

Notes

- Godin fait référence au télégramme et à la lettre qu'Odilon Barrot lui envoie le 6 mars 1867 (Cnam FG 17 (2) b).
- Le manuscrit de la circulaire électorale d'Odilon Barrot pour l'élection législative partielle du 17 mars 1867, daté du 5 mars 1867, est conservé au Cnam (FG 17 (2) b, FG17.2.B_0035 et suivants).

Mots-clés

[Élections](#)

Personnes citées [Barrot, Odilon \(1791-1873\)](#)

Événements cités [Élections législatives \(17 mars 1867, circonscription de Vervins\)](#)

Lieux cités [Wassigny \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 31/12/2023
